

NOTE D'INFORMATION

L'IVOIRE DE RHINOCÉROS
ET LES IVOIRES DU PROCHE-ORIENT ANCIEN,
PAR M. FRANÇOIS POPLIN,
AVEC LA CONTRIBUTION DE M^{me} MAHNAZ RAHIMIFAR

À la mémoire de Colette Caillat

L'occasion de cette présentation a été apportée par l'examen des ivoires de Suse et de Persépolis au Musée national de Téhéran en janvier 2006, à l'initiative de M^{mes} Marjane Mashkour, archéozoologue, et Mahnaz Rahimifar, conservatrice à ce musée que dirige M. Kargar, toutes personnes que je suis heureux de remercier ici. Il s'agissait d'enrichir la documentation des pièces en apportant l'identification des espèces et des parties employées, ainsi que des techniques mises en jeu. C'est un exercice auquel je m'emploie depuis longtemps, notamment auprès de grands musées comme le Musée du Louvre, où j'ai eu le plaisir de voir apparaître la mention des déterminations sur les cartels. C'est un service utile pour la valorisation des collections, pour leur conservation, ainsi que pour la connaissance du commerce des ivoires.

Au cours d'une des séances de travail, le dimanche 29, est apparu, dans une série de pions de jeu sassanides en ivoire d'éléphant (fig. 1), un pion en ivoire de rhinocéros (n° 2122 de l'inventaire du musée) (fig. 2).

Il n'est pas superflu, il est au contraire indispensable d'indiquer en quoi consiste l'ivoire des rhinocéros, en soulignant avec force qu'il ne s'agit pas des cornes qu'ils portent sur le nez, localisation à quoi est dû leur nom hérité du grec. Ces cornes sont faites de corne, c'est-à-dire de la même matière que les sabots des chevaux et que nos ongles, désignée en termes savants comme *kératine*. Purement faite de protéines, elle ne subsiste ordinairement pas dans le sol comme les os et les dents, mais disparaît comme les sabots, les griffes, les ongles, les crins et les cheveux.

À côté de ces cornes, qui sont au nombre d'une ou de deux selon les espèces, il y a chez certains rhinocéros une incisive par

demi-mâchoire, soit quatre en tout, deux en haut, deux en bas. Celles du bas ont une racine de section arrondie, plus elliptique que circulaire, qui peut être assez grosse pour qu'on puisse y tourner un pion tel que celui dont il s'agit (25 mm de diamètre).

Voilà une première présentation, générale, permettant de corriger et pardonner les sempiternelles confusions faites entre les grandes dents saillantes et les cornes des animaux. Ces confusions sont tenaces. Elles persistent à l'état de lapsus même chez des personnes avisées. Elles activent les confusions entre le rhinocéros et l'hippopotame, notamment. Elles sont de règle dans bien des cultures, à commencer par celles de notre Antiquité ; le grec, avec *kέρας*, le latin, avec *cornu*, recouvrent d'un même mot la défense de l'éléphant et la corne du taureau, et les premiers éléphants parvenus sur le sol de la péninsule Italienne, en Lucanie, ont reçu l'appellation de *bos lucanus*. Ce jeu d'images mentales entre grands animaux paraissant avoir des cornes fonde un cycle des bêtes à cornes, dont le sanglier lui-même fait partie : c'est une bête à cornes qui a ses cornes dans la bouche, ai-je résolu de dire lorsque j'ai reconnu cela, bien avant de lire sous la plume de Victor Hugo dans *L'Art d'être grand-père* cette parole cueillie de la bouche de sa petite fille devant l'éléphant du Jardin des Plantes : « Il a ses cornes dans la bouche », qui semble répondre aux mots de Buffon à propos des défenses du phacochère : elles « ressemblent plus à des cornes d'ivoire qu'à des dents ».

L'organe étant situé, les confusions triviales écartées, il importe d'entrer avec plus de précision dans la conformation de la dent pour la caractérisation du rhinocéros, aussi bien en vue de sa distinction d'avec l'éléphant que pour reconnaître l'espèce de rhinocéros concernée parmi les cinq qui existent.

Cette incisive a une couronne en forme de cône aplati, même écrasé d'un côté, ce qui détermine un bord coupant. La racine est plus ronde, mais se ressent de cet aplatissement asymétrique. Ses couches d'ivoire dessinent, sur la section transversale (fig. 2, voir aussi fig. 6), des ellipses concentriques dont une extrémité est plus pincée que l'autre, et dont le grand axe est marqué par une ligne selon laquelle la dent se clive au vieillissement. Cette disposition très caractéristique assure une bonne distinction d'avec les autres ivoires.

La distinction des différentes formes de rhinocéros se trouve simplifiée par la circonstance suivante, déterminante pour l'archéologie : des cinq espèces qui sont au monde, deux en Afrique



FIG. 1. – Ensemble de pions et dés sassanides de Suse des réserves du Musée de Téhéran. En tout sont conservés 24 pions à bouton de levage et 14 pions ogivaux, plutôt à pousser.



a. Vue supérieure
(le bouton de levage est brisé).



b. Vue inférieure.

FIG. 2. – Pion n° 2122 en ivoire de rhinocéros.

et trois en Asie, seules celles d'Asie possèdent cette dent, et celle-ci est, chez le rhinocéros unicorn de l'Inde, d'une taille qui dépasse les deux autres et s'accorde avec la pièce de Suse. Il n'y a donc que les rhinocéros asiatiques à produire de l'ivoire, et l'unicorn indien est le mieux placé pour en fournir aux peuples du Proche-Orient, à la fois par sa situation géographique et par la grosseur de ses incisives.

Les trente-sept autres pions présents (à quoi s'ajoutent six dés, dont trois dés-bâtons) sont en ivoire d'éléphant et, à une exception près, tournés sur rondin, c'est-à-dire sur tronçon de défense de petite taille, de diamètre naturellement adapté. Il faut souligner la qualité du travail, à la fois le soin avec lequel chaque pièce est tournée et, plus encore, la régularité d'une pièce à l'autre. Elle est telle que le diamètre ne varie que de quelques millimètres : les 38 pièces (avec celle de rhinocéros) se tiennent entre 23,7 mm et 27,8 mm. Encore faut-il réservé le cas de la plus petite, celle de 23,7 mm : c'est précisément celle (fig. 3) signalée au début du paragraphe comme faisant exception. Sa petitesse particulière apparaît comme une anomalie, d'autant plus qu'elle est tirée d'une défense plus grosse, paradoxe dont l'explication est simple : ce pion a sûrement été tourné dans une chute de débitage, dans laquelle il était à l'étroit ; mieux vaut ne pas tenir compte de lui pour parler du calibre, et considérer que cette dimension couvre de 24,2 mm à 27,8 mm pour 37 pièces, dont 32 dans 2 mm seulement (de 24,7 à 26,7 mm). Comme l'action du tournage porte non pas sur le diamètre, mais sur le rayon, cela signifie qu'une trentaine de pièces ont été travaillées au millimètre près.

Certaines sont centrées de manière très précise (fig. 4), l'axe de tournage coïncidant avec l'axe de la défense. D'autres sont décentrées (fig. 5), modérément, et cela peut être dû à deux causes. La première est banale : le tourneur aura voulu esquiver un défaut, un accident affectant la surface de la défense, comme l'usure de la pointe, qui se développe d'un côté donné. La seconde importe davantage. Elle touche la question du tournage pièce à pièce ou en série. Il est possible que des segments relativement longs, donc courbes, aient été tournés pour donner plusieurs pions en file et de calibre égal. Pour cela, il faut partir d'un tronçon un peu plus gros et le faire maigrir tout en le rendant rectiligne. Cela fait perdre un peu plus de matière et produit, aux extrémités et au milieu du segment porté sur le tour, des pièces décentrées.



FIG. 3. – Face inférieure du pion n° 2024 en ivoire d'éléphant, tourné dans une chute de défense de calibre moyen, à plusieurs centimètres du centre.



FIG. 4. – Bel exemple d'un pion (n° 2032) centré sur ivoire d'éléphant à section circulaire.

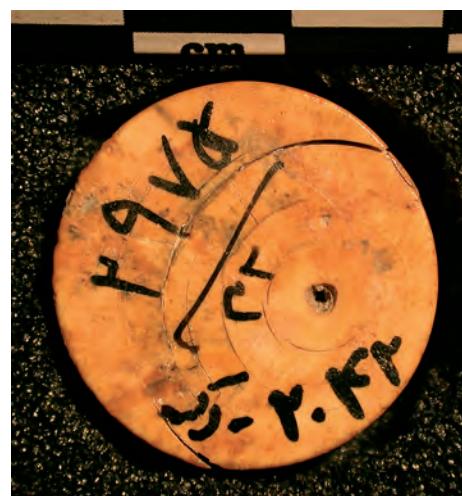


FIG. 5. – Vue inférieure d'un pion (n° 2042) décentré sur ivoire d'éléphant à section légèrement elliptique.

On peut espérer, avec un matériel nombreux comme celui-là, reconstituer des séquences, mais il faut, pour mener l'opération à bien, une grande application et un temps dont je ne disposais pas. Il en faut pour réaliser le très grand nombre de confrontations que cela exige. Les photographies systématiques des faces inférieures prises par Marjane Mashkour permettent d'entrevoir quelques associations, mais il faudrait pour en juger et aller plus loin, revenir au matériel afin de pouvoir suivre les continuités au flanc des pièces. Rien ne vaut tant que d'essayer sur pièces. Cela est important pour diverses raisons, dont celle-ci : en mettant bout à bout plusieurs segments, on saisit mieux l'évolution d'un motif structural dans la longueur de la dent, c'est-à-dire si ce dessin varie rapidement ou non, et cela peut amener à distinguer une racine allongée d'une défense, plus longue. Ce que j'ai écrit plus haut de la conformation de l'incisive de rhinocéros vaut surtout pour la région de la racine proche de la couronne. Ce qui est plus bas est moins caractéristique, en même temps que moins connu de moi, parce que l'occasion d'examiner des dents âgées du grand rhinocéros des Indes est rarement donnée. Quelques pièces que j'ai laissées avec l'éléphant pourraient venir de là. Une recherche ADN pourrait répondre.

Je ne multiplierai pas ici les indications techniques. Elles seront mieux adressées à ceux qui feront l'étude archéologique de ce matériel. Mais la question du calibre doit nous retenir encore, pour la caractérisation des éléphants : voilà tout un assortiment de tronçons à peine plus gros que le pouce, rappelant vivement les maigres défenses de nos éléphants de cirque, qui sont tous d'Asie. Et parmi eux, au moins un tronçon d'une dent de rhinocéros qui ne peut être africain, mais indien. Et cela en Iran, en bonne position sur la route de l'Inde au Proche-Orient et à la Méditerranée.

Plus avant sur ce chemin, il m'a été donné, à Alexandrie voici quelques années, de faire une détermination semblable dans le matériel des fouilles menées par le Centre d'Études alexandrines sous la direction de Jean-Yves Empereur. Il s'agit d'une fusaïole du ve siècle de notre ère environ (fig. 6), également sur incisive inférieure de rhinocéros indien.

Et nous voici aux portes de l'Afrique, où le système naturel des ivoires est à la fois semblable à celui de l'Asie et différent, avec l'hippopotame, grand fournisseur dans les temps anciens, bien installé au Proche-Orient, en Égypte notamment ; avec un éléphant plus lointain, et avec un troisième porteur d'ivoire, le phacochère,



FIG. 6. – Fusaïole en ivoire de rhinocéros d'Alexandrie. Le délitage met en valeur la forme elliptique à pôles inégaux du dessin des couches, ainsi que la différence d'épaisseur de part et d'autre du grand axe. Cl. : Fr. Poplin.

dont les défenses valent bien en volume les dents du rhinocéros indien. Depuis de nombreuses années, il met en moi l'interrogation que voici : comment se fait-il que je n'en aie jamais rencontré dans les ivoires égyptiens, même de Haute-Égypte ? Au plus proche, j'en ai vu sur des manches de poignards danakils, en Éthiopie. Ce silence du phacochère et ces découvertes de rhinocéros indien amènent à penser que les ivoires égyptiens viennent d'Asie. Cette proposition n'est sans doute pas à prendre comme une déclaration précise, plutôt comme une toile de fond, mais j'incline à penser qu'elle contient au moins une part de vérité intense. Un autre produit du monde animal me fait penser à cela, les œufs d'autruche, qui sont lisses dans l'hémisphère nord et crépus en Afrique australe. Le type austral ne parvient pas dans les collections égyptiennes. L'Afrique noire est difficilement pénétrable, et je rappelle volontiers aux étudiants que l'Atlantique a été plus facile à traverser (XVe s. contre XIXe s.). Et des grands singes anthropoïdes, qui auront tant manqué à Aristote, le premier rencontré par l'homme occidental a été celui de Bornéo (orang-outang), plus d'un siècle

avant le chimpanzé et le gorille. La différence est faible, mais, là encore, la lointaine Asie s'offre plus en livre ouvert que le continent noir. Songeons encore que l'okapi n'a été découvert, pour les Occidentaux, qu'en 1900, sur les confins du Congo.

Avec les deux pièces de Suse et d'Alexandrie, le rhinocéros entre dans le répertoire des ivoires archéologiques et, plus généralement, des ossements que l'homme a travaillés. Il ne me souvient pas qu'il en ait été signalé d'autres. Pourtant, il est un cas dans notre Préhistoire française, mais qui n'avait pas été reconnu. Il s'agit d'un fragment de molaire supérieure de rhinocéros laineux trouvé à Arcy-sur-Cure, dans la couche X de la grotte du Renne, en 1958, dans les fouilles dirigées par Leroi-Gourhan. Celui-ci en faisait un fossile, sans plus de spécification, c'est-à-dire qu'il pensait à quelque invertébré provenant des ères antérieures, comme les rostres de bélémnites. Ainsi qu'on peut voir sur la figure 7, ce petit élément porte une gorge de suspension qui le fait ranger parmi les objets de parure.

La surface masticatrice des molaires supérieures de rhinocéros est de dessin compliqué. Notamment chez le rhinocéros laineux, des invaginations profondes de cette surface déterminent des puits qui, à l'intérieur de la dent, se traduisent dans la chambre pulpaire par des saillies en doigt de gant, des sortes de stalactites non pas pointues et pleines, mais creuses et au modelé arrondi. Cette plastique adoucie est liée au mode de formation, qui est celui des perles : l'ivoire qui se dépose régulièrement sur la paroi de la chambre pulpaire englobe ces protubérances, comme la nacre dans les coquillages. Il en résulte un modelé raffiné, à la fois ennoyé comme fait la neige et satiné comme une belle peau. Il y a là un charme esthétique qui aura été perçu par nos ancêtres d'il y a quelque 35 000 ans, montrant chez eux une abstraction formelle. Car il ne s'agit plus, comme dans un trophée, de reconnaître une dent d'animal, qui peut être belle, d'ailleurs, mais de sensibilité à une forme en soi, à la seule forme ; il s'agit d'une qualité esthétique essentielle.

Enfin, les pièces de jeu de Suse resteront un jalon dans le développement de l'étude archéologique des ivoires par les possibilités de remontage qu'elles offrent. J'ai dit la difficulté de raccorder les pions tournés. Au contraire, les dés-bâtons (fig. 8) s'y prêtent beaucoup, en raison de leur petit effectif, qui limite le nombre des confrontations à faire, et de leur géométrie plus favorable. Ce franc succès est une raison de persévérer, pour ce qui est des pions.



FIG. 7. – Pendeloque en molaire de rhinocéros d'Arcy-sur-Cure. Sur l'animal, l'extrémité ici inférieure pointe vers le haut dans la chambre pulinaire de la dent, qui est une supérieure, et l'autre extrémité s'ouvre dans la cavité buccale, sur la table d'usure. L'éventrement produit par la cassure laisse voir la paroi d'émail en puits qu'englobe l'ivoire selon le processus d'édification des perles. La teinte sombre est due à la fossilisation ; à l'origine, la pièce était d'un blanc très pur.

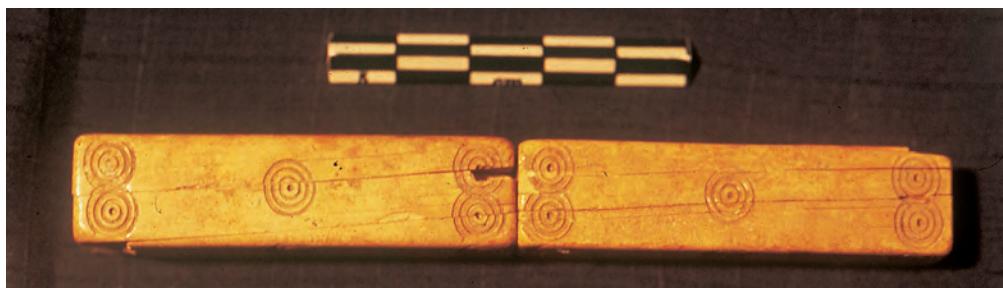


FIG. 8. – Deux dés-bâtons jumeaux de Suse tirés du même barreau d'ivoire d'éléphant et remis ici en connexion anatomique. Les lits de l'ivoire se poursuivent harmonieusement de l'un à l'autre.



FIG. 9. – Diptyque byzantin n° NRR 422 du Département des Objets d'Art du Musée du Louvre figurant la Mission des Apôtres et la Crucifixion. La restitution de la connexion anatomique se fait en glissant la Crucifixion tête-bêche derrière la Mission. La plaque de la Mission est taillée selon le grand diamètre de la défense (planche axiale), la Crucifixion dans la planche suivante, déjà plus étroite. Se trouve ainsi expliquée la différence de largeur d'un demi-centimètre qui faisait planer un doute sur l'appartenance commune.



FIG. 10. – Rapprochement de deux pièces du jeu d'échecs dit de Charlemagne du Cabinet des Médailles (Bibliothèque nationale de France) montrant leur sole. Les stries de sciage qui se poursuivent de l'une à l'autre soulignent qu'elles ont été extraites d'un même bloc.

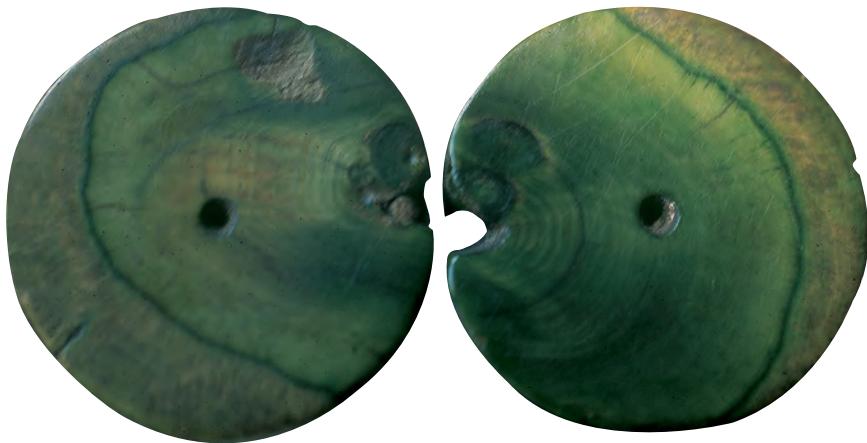


FIG. 11. – Sole de deux pièces d'échecs du Musée du Moyen Âge et des Thermes de Cluny en ivoire de cachalot. Bien que la conguïté soit perdue par le tournage, les couches constitutives se poursuivent de l'une à l'autre, permettant de les replacer dans la même dent.



FIG. 12. – Sole de deux pièces d'échecs de Lewis du Musée britannique (Londres). Il s'agit de deux évêques très ressemblants et de même hauteur (*i.e.* sortant du même tronçon) qui correspondent dos à dos (où le sciage a mis à nu la matière interne de la dent [ostéodentine], moins belle à voir). Le cliché montre ce dépôt central sur la partie gauche, bien conservée. La partie droite a beaucoup plus souffert, mais la corrosion a rendu lisibles les couches constitutives de l'ivoire périphérique et de sa chemise de cément, ce qui peut aider à réunir des pièces tirées des défenses du même animal. Les agents naturels ont fait du matériel de Lewis un monument taphonomique d'une inégalable exemplarité.

Voici, pour terminer, quatre autres exemples marquants de ces assemblages qui font beaucoup pour la compréhension des choses. Le premier (fig. 9a et b) remonte à 1976 et concerne deux plaques de diptyque du Musée du Louvre dont il fallait prouver qu'elles appartenaient bien l'une à l'autre. Les clichés montrent qu'elles sortent du même tronçon de défense d'éléphant, où elles étaient contiguës. Le cliché suivant (fig. 10) date de 1992 et présente le dessous de deux pièces du jeu d'échecs dit de Charlemagne obtenues par division d'un même bloc. La troisième cas, rencontré en 1998, est celui d'un roi et d'une reine d'échecs tirés d'une même dent de cachalot (fig. 11). La dernière vue (fig. 12) a été prise au Musée britannique le 27 avril 2007¹. Il s'agit du dessous de deux *bishops* des pièces d'échecs de Lewis, séparés pas sciage en long d'une défense de morse après le sciage en travers que restitue l'image.

*
* * *

MM. Bernard POTTIER, Jean LECLANT, Pierre-Sylvain FILLIOZAT, Nicolas Grimal, correspondant de l'Académie, et M^{me} Colette CAILLAT interviennent après cette note d'information.

1. Ma reconnaissance, en la circonstance, va pleine et entière à James Robinson, conservateur, et je suis heureux d'y associer son collègue David H. Caldwell, du Musée national d'Écosse, à Édimbourg.